

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR
MDE 11/046/2012
2 août 2012

Amnesty International Tunisie tient une conférence sur la situation des droits humains à Bahreïn

La section tunisienne d'Amnesty International organise une conférence sur la situation des droits humains à Bahreïn, le 4 août 2012 à Tunis, à la maison de la culture Ibn Rachiq.

Cette conférence a pour objectif de sensibiliser les Tunisiens à la situation actuelle des droits humains à Bahreïn et de leur présenter les mesures que les autorités tunisiennes pourraient prendre pour faire pression sur le gouvernement bahreïnite et l'amener à respecter les droits humains et à garantir que justice soit rendue aux victimes de violations de ces droits.

Des militants bahreïnites des droits humains figurent parmi les intervenants planifiés à la conférence. Une invitation a été adressée à l'ambassadeur de Bahreïn à Tunis qui, malheureusement, ne pourra pas y participer. Cet événement sera axé sur les problèmes de droits humains plutôt que sur la situation politique générale dans le pays.

Le Bahreïn traverse une crise des droits humains depuis 2011, lorsque plusieurs milliers de personnes sont descendues dans la rue pour exiger une plus grande reconnaissance de leurs libertés et de leurs droits. Ces manifestations ont été réprimées par un usage excessif de la force, et de très nombreuses personnes ont été arrêtées et torturées en prison. En novembre 2011, la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn, instaurée par décret royal, a remis son rapport où elle confirmait que le gouvernement s'était rendu coupable de violations flagrantes des droits humains et avait eu recours à une force excessive et à la torture. Le roi a promis que les auteurs de ces violations auraient à rendre des comptes. À ce jour, le gouvernement a mis en œuvre quelques réformes, mais la situation n'évolue que très lentement : une force excessive continue d'être employée à l'encontre des manifestants, des prisonniers d'opinion sont toujours derrière les barreaux, et les conclusions des enquêtes ouvertes sur les allégations de torture n'ont pas été rendues publiques.

En juin 2012, le bilan de Bahreïn et de la Tunisie dans le domaine des droits humains était à l'ordre du jour de la 13^e session de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Le groupe de travail de l'EPU a formulé 176 recommandations à l'intention du gouvernement bahreïnite, qui examine actuellement celles qu'il compte accepter avant la prochaine session de l'EPU, en septembre.

Document public

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au Royaume-Uni ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org ; Twitter : [@amnestypress](https://twitter.com/amnestypress).

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.